



Maturité spécialisée communication et information (MSCI)

Edition 2026

Les indications de la présente brochure sont valables jusqu'à la publication d'une nouvelle édition. La version numérique en ligne sur le site internet des gymnases fait foi.

www.vd.ch/gymnase

Maturité spécialisée communication et information

Plan d'études et critères de réussite

Table des matières

04	La formation
06	Débouchés
07	Bachelor en information documentaire
08	Bachelor en informatique de gestion
09	Bachelor en ingénierie des médias
10	Bachelor en tourisme
11	Conditions d'accès
12	Inscription
13	Prestations complémentaires
14	Prestations complémentaires linguistiques
15	Séjours linguistiques requis
16	Certification en langues étrangères
18	Prestations complémentaires professionnelles
19	Stages professionnels
20	Organisation, modalités et contenus de la formation par filière
22	Information documentaire
23	Informatique de gestion
24	Ingénierie des médias
25	Tourisme
26	Travail de maturité spécialisée
30	Modalités et contenu du TMsp par filière
31	Information documentaire
33	Informatique de gestion
34	Ingénierie des médias
35	Tourisme
37	Calendrier et grandes lignes de la formation
38	Conditions de réussite
40	Année additionnelle de formation dans le domaine visé
41	Cadre légal et réglementaire

La formation

Le certificat de maturité spécialisée domaine communication et information (MSCI) est le titre couronnant une formation d'une année suivant l'obtention du certificat d'Ecole de culture générale. La maturité spécialisée communication et information (MSCI) donne accès à la procédure d'admission dans une filière Bachelor d'une Ecole de degré tertiaire appartenant à la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).

La MSCI est fondée sur une collaboration entre l'Ecole de culture générale et:

- la Haute Ecole de gestion de Genève (HEG-GE) – filière information documentaire;
- la Haute Ecole de gestion de Genève (HEG-GE) et l'Ecole supérieure de l'Ecole Technique – Ecole des métiers de Lausanne (ETML) – filière informatique de gestion ;
- la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) et l'Ecole romande d'arts et communication (ERACOM) – filière ingénierie des médias ;
- la Haute Ecole de Gestion & Tourisme (HEG à Sierre), en Valais – filière tourisme.

Elle offre les filières de formation suivantes:

- information documentaire ;
- informatique de gestion ;
- ingénierie des médias ;
- tourisme.

Selon la filière choisie, la MSCI donne accès à

- la Haute Ecole de gestion de Genève – HEG-GE (filières information documentaire et informatique de gestion);
- la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud – HEIG-VD (filière ingénierie des médias) ;
- la Haute Ecole de Gestion & Tourisme – HEG à Sierre, en Valais (filière tourisme).

Reconnu par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), le certificat de maturité spécialisée obtenu au terme de la formation est un titre de l'Ecole de culture générale. Il confère à sa détentrice ou à son détenteur le droit de s'inscrire à la procédure d'admission des Hautes Ecoles spécialisées du domaine visé de toute la Suisse.

Débouchés

Les informations suivantes sur les débouchés après la MSCI proviennent de la HES-SO. Des informations plus détaillées se trouvent sur le site internet de la HES-SO.

Bachelor en information documentaire

Les spécialistes HES en information documentaire sont appelés à gérer des informations de diverses natures (imprimées, manuscrites, sonores, iconographiques, numériques) qui ont été enregistrées sur des supports de conservation et de diffusion variés (livres, journaux, DVD, mémoire d'ordinateur, etc.).

Les enseignements permettent de développer une vision conceptuelle et stratégique : connaissance des contextes culturels et économiques, maîtrise des méthodes et des outils, comportement en adéquation avec les attentes des milieux professionnels et des utilisatrices et utilisateurs.

Le rôle prépondérant que joue une spécialiste ou un spécialiste en information documentaire au sein des administrations, des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations privées ou des entreprises ouvre de larges perspectives. Les personnes diplômées trouveront des débouchés dans les centres d'informations, services d'archives ou de presse, bibliothèques et médiathèques, services de gestion des dossiers administratifs et d'entreprise, entreprises privées, administrations, ONG et Hautes Ecoles.

Perspectives professionnelles

Bachelor en informatique de gestion

Pluridisciplinaires, les études de Bachelor en informatique de gestion HES développent des compétences pour le système d'information d'entreprise en intégrant les technologies informatiques et la gestion d'entreprise. La formation accroît l'autonomie et la réflexion, tout comme l'aptitude à travailler en équipe. Grâce à cette approche, une informaticienne ou un informaticien de gestion HES est en mesure, dès la fin de ses études, de réaliser et de coordonner tout projet en lien avec le système d'information d'une entreprise.

Perspectives professionnelles

Grâce à leurs compétences en tant qu'intégratrices et intégrateurs, les diplômées et diplômés sont très demandés, notamment dans ces champs professionnels :

- développement de systèmes d'information: architecte du système d'information de l'entreprise, conceptrice ou concepteur, développeuse ou développeur;
- organisation : intégratrice ou intégrateur, ingénieur-e en organisation ou en méthodologie, formatrice ou formateur, chef-fe de projet, business analyst;
- audit/conseil : auditrice ou auditeur, consultant-e;
- sécurité informatique : responsable de la sécurité informatique, coordinatrice ou coordinateur de la protection des données.

Bachelor en ingénierie des médias

La formation en ingénierie des médias permet de développer un profil polyvalent en gestion des médias.

Les enseignements comprennent une offre élargie de cours d'informatique appliquée aux médias, ainsi que des cours de langues, communication, principes juridiques, économie et management. Ces cours sont complétés par des connaissances techniques afin de permettre aux futures professionnelles et professionnels un dialogue avec, d'une part les créatives et les créatifs et, d'autre part, les responsables techniques. Lors de la formation, un accent particulier est mis sur la conduite et la gestion de projets multidisciplinaires.

La formation en ingénierie des médias requiert un intérêt pour la conception et la réalisation, mais aussi pour les technologies modernes de l'information.

La formation en ingénierie des médias permet de travailler, dans le domaine des médias ou dans le département de communication de toute société. Grâce à ses connaissances interdisciplinaires, l'ingénieur-e des médias peut jouer le rôle de chef-fe de projets dans divers secteurs d'activités. Selon ses affinités, elle ou il peut également être spécialiste dans ces domaines :

- communication : communications specialist, community manager, content manager;
- engineering : software engineer, web developer, web designer – ux designer;
- management : product manager, web project manager, digital project manager.

Perspectives professionnelles

Bachelor en tourisme

La formation Bachelor HES-SO en tourisme est structurée en six semestres. Durant les quatre premiers semestres, le programme s'articule autour des fondamentaux du tourisme :

- économie et industrie du tourisme : bases du tourisme, tourisme national & international;
- gestion et finances touristiques : organisation, comptabilité, gestion de projet, ressources humaines (RH);
- marketing : marketing approach, customer relationship management (CRM), product lifecycle;
- communication : communication, géographie touristique, éthique;
- langues : français ou allemand, anglais ainsi que des langues à choix telles que le russe, le chinois, l'espagnol, l'italien ou l'arabe.

Durant le cinquième semestre, les étudiantes et étudiants ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances dans le cadre de cours à options tels que : e-tourisme, destination management, tourisme de sports et santé ou tourisme d'affaires et de culture. Une vaste palette d'options secondaires est également offerte, parmi ces options figurent event management, développement personnel et leadership, ou encore gestion de crise.

La formation se termine par un sixième semestre de stage en entreprise où les étudiantes et étudiants sont confrontés au monde des professionnels du tourisme, tout en bénéficiant d'un encadrement pédagogique proposé par la Haute Ecole. Durant ce dernier semestre, elles ou ils rédigent un travail de Bachelor concluant leurs études.

Perspectives professionnelles

Les personnes diplômées Bachelor HES-SO en tourisme sont amenées à travailler, au niveau du management ou de la promotion :

- de destinations touristiques ;
- d'entreprises opérationnelles (agences de voyages, tour-opérateurs) ;
- d'hébergement (agences immobilières, hôtels) ;
- d'entreprises de transports (remontées mécaniques, rail, route, compagnies aériennes) ;
- d'entreprises événementielles (centres de congrès, management de la culture, management sportif) ; management de sociétés de loisirs ou orientées wellness.

Conditions d'accès

La formation en MSCI est ouverte à toute personne titulaire d'un certificat d'Ecole de culture générale, domaine professionnel communication et information, obtenu dans un gymnase vaudois.

Les candidates et les candidats à la MSCI, qui détiennent le certificat d'Ecole de culture générale d'un autre domaine professionnel, doivent — préalablement à leur inscription en maturité spécialisée — acquérir toute compétence faisant défaut parmi celles qui sont exigées pour le nouveau domaine professionnel visé. L'acquisition de ces compétences se fait dans le cadre d'une année additionnelle de formation donnée au GyPAD (Gymnase pour adultes – Pully) en cours du soir.

L'admission d'une candidate ou d'un candidat en provenance d'un autre canton est soumise à l'approbation du canton de domicile. La Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) est responsable des relations avec les autorités du canton de domicile.

Inscription

L'élève qui souhaite entrer en MSCI s'inscrit en ligne sur le site internet du canton www.vd.ch/gymnase. Son inscription est confirmée en juillet, après l'obtention du certificat d'Ecole de culture générale.

L'inscription en MSCI doit se faire en cours de 3^e année d'ECG. Une inscription différée pouvant aller jusqu'à 3 années d'interruption d'études doit être légitimée par de justes motifs. L'élève concerné s'adresse au préalable auprès du Gymnase où il a obtenu son certificat. Si l'élève vient d'un autre canton, il s'adresse à la DGEP.

Lors de son inscription en ligne, la candidate ou le candidat choisit la filière de la MSCI dans laquelle elle ou il souhaite effectuer sa formation.

Ce choix de filière l'engage en principe pour la suite de sa formation en Bachelor.

Prestations complémentaires

Les candidates et candidats doivent pouvoir attester, au terme de leur formation, de la réussite de prestations complémentaires linguistiques et professionnelles.

Prestations complémentaires linguistiques

Les dispositions relatives à l'acquisition des langues étrangères sont communes à toutes les candidates et candidats en MSCI, quelle que soit la filière de formation choisie. Les candidates et candidats doivent pouvoir attester de connaissances linguistiques avancées dans un minimum de deux langues étrangères (allemand, anglais ou italien).

La validation des prestations complémentaires relatives aux langues est confiée aux gymnases, soit la validation des deux séjours linguistiques requis, ainsi que la validation des deux certificats B2.

Séjours linguistiques requis

L'accomplissement de deux séjours linguistiques d'une durée totale de six semaines, au minimum, est requis dans le cadre de la formation en MSCI. Un séjour linguistique dans les deux langues choisies est exigé durant la formation (deux fois trois semaines, au minimum).

L'organisation des séjours linguistiques relève de la responsabilité de la candidate ou du candidat. Le gymnase n'intervient pas dans la recherche du lieu de séjour.

Une période de véritable immersion, avec éventuellement quelques cours, est plus profitable qu'un séjour en internat dans une Ecole qui dispenserait des cours de vacances. Ces séjours doivent permettre de pratiquer couramment deux langues étrangères, mais n'impliquent pas l'inscription dans un centre de langues.

Les séjours sont validés par la direction du gymnase, après que la candidate ou le candidat lui aura présenté un document attestant de la durée et du lieu du séjour.

Avant de commencer la partie professionnelle de la formation, la candidate ou le candidat aura effectué l'un des deux séjours linguistiques requis (minimum trois semaines), dans une région de langue allemande, anglaise ou italienne.

La formation en MSCI ne pourra être entreprise sans la validation de ce premier séjour linguistique. Les candidat-e-s sont donc incité-e-s à effectuer au moins l'un des deux séjours linguistiques requis dès l'obtention de leur certificat d'Ecole de culture générale.

Les candidates et candidats réalisent le second séjour linguistique requis durant les périodes bloquées à cette fin, soit au début de l'année scolaire, soit à son terme (voir calendrier annuel de la formation).

Prérequis pour l'entrée en formation

Certification en langues étrangères

Les candidates et candidats peuvent faire certifier leur niveau de compétences dans les deux langues concernées soit à l'externe, à leurs propres frais, soit à l'interne dans le cadre du dispositif gymnasial.

Certification externe

Une candidate ou un candidat qui se serait présenté, avant le début des cours de MSCI, à un examen externe en vue d'obtenir un certificat de niveau B2 en langues étrangères est, en cas de réussite de l'examen externe, dispensé de suivre les cours de la/les langue(s) concernée(s) durant son année de formation. Sont reconnus les diplômes de langue étrangère qui répondent aux critères de qualité de l'Association of Language Testers in Europe (ALTE). Ces informations sont disponibles sur le site www.alte.org (Q-Mark → ALTE Framework)

Certification interne

Les candidates et candidats qui ne peuvent attester de la réussite d'un B2 dans les langues concernées avant leur entrée en formation ont l'opportunité de suivre les cours préparatoires à l'obtention du B2, dispensés en cours du soir parallèlement à la partie professionnelle de leur formation, selon la procédure d'inscription ad hoc (voir calendrier annuel de la formation).

Ces cours de langues sont suivis à raison de quatre périodes hebdomadaires pendant vingt semaines (soit 2 périodes hebdomadaires dans chacune des langues concernées). Au terme de ces cours, les candidates et candidats passent l'examen des sessions de juin et/ou d'août.

L'examen comporte, à parts égales, des épreuves écrites et orales de niveau B2 du cadre européen commun de référence (CECR). Les épreuves portent sur: compréhension, expression et interactions orales, compréhension et expression écrites. Seul le résultat de l'examen est pris en compte pour la certification B2. Une note de 4.0 ou supérieure à 4.0 permet d'obtenir l'attestation officielle de niveau B2.

La session de juin valide toutes les compétences décrites par le CECR durant les deux semaines prévues à cet effet : elle est constituée de la compréhension orale (CO), qui est passée de manière coordonnée dans tous les gymnases vaudois, et des autres compétences décrites ci-dessus.

La session d'août valide également toutes les compétences décrites par le CECR durant la semaine prévue à cet effet, y compris la compréhension orale.

Dans tous les cas, les candidat-e-s doivent se rendre disponibles pour passer les épreuves prévues par le calendrier annuel qui leur sera communiqué lors de leur entrée en formation.

En cas de non-obtention de la certification B2 (deux langues requises) durant leur année de formation en MSCI, les candidates et candidats sont astreints au suivi des cours de langues durant leur redoublement, ainsi qu'à la réussite des examens concernés.

Echec à la double certification B2

Prestations complémentaires professionnelles

Toutes les filières déploient une formation de nature professionnelle répartie du début du mois d'octobre à la fin du mois d'avril. La période qui précède et celle qui suit sont dévolues strictement à la partie linguistique de la formation.

Le programme des prestations complémentaires professionnelles est constitué de cours théoriques et pratiques et/ou de stages professionnels. Il varie en fonction de la HES et de la filière visée. Le cursus se déroule dans différents lieux professionnels, ainsi que dans les HES qui se situent, selon la filière, dans les cantons de Vaud, de Genève ou du Valais.

Le plan de formation détaillé des prestations complémentaires de nature professionnelle est communiqué par chaque Ecole partenaire de formation.

Stages professionnels

Les cursus qui requièrent l'accomplissement de stages professionnels dans le domaine visé impliquent leur accomplissement sur le territoire national (information documentaire et tourisme). Leur organisation est placée sous la responsabilité de la candidate ou du candidat qui conclut un contrat d'engagement avec l'institution qui l'accueille dans le cadre de sa formation.

Le choix de l'entreprise de stage doit être validé par la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), en collaboration avec le référent de domaine au sein de la HES concernée. Les contrats d'engagement (y compris cahiers des charges) sont remis au plus tard le 31 mai par la candidate ou le candidat à la Direction du gymnase auquel elle ou il est rattaché. Les documents contractuels sont remis à la commission ad hoc de la DGEP qui détermine l'adéquation du stage prévu. Un exemplaire du contrat de stage est disponible au téléchargement sur le site www.vd.ch/gymnase (document PDF interactif), dans la rubrique consacrée aux maturités spécialisées.

L'entreprise qui accueille un-e stagiaire annexe au contrat d'engagement, un cahier des charges ou une liste de tâches confiées durant le stage.

Organisation, modalités et contenus de la formation par filière

Information documentaire

La MSCI Information documentaire est composée de vingt-huit semaines de stages professionnels dans le domaine — bibliothèque, service d'archives ou centre de documentation — et à un taux d'activité de 80% (le vendredi devant rester libre). Ce temps n'est pas compressible, mais il est recommandé de le diviser en deux stages sur des lieux professionnels différents afin d'expérimenter plusieurs dynamiques professionnelles.

La durée minimale sur le même lieu de stage est de quatorze semaines, temps de vacances compris.

Le vendredi est consacré au travail de maturité spécialisée ainsi qu'à des apports méthodologiques dispensés à la HEG-GE, soit une initiation à la recherche documentaire suivie sur le terrain par le référent de l'institution de stage, ainsi qu'un cours sur le résumé d'articles et d'ouvrages et sur la note de synthèse.

Objectifs de stage

Les objectifs généraux de stage sont:

- Dans le domaine de l'information documentaire:
 - découvrir les spécificités d'un ou plusieurs service(s) d'information documentaire;
 - apprendre à maîtriser la recherche documentaire en entreprise ou en service, le cheminement et la classification des documents, ainsi que la gestion des données propres au service ou à l'entreprise.
- Sur le plan des compétences personnelles:
 - développer sa culture générale;
 - faire preuve de réflexion face à une problématique donnée;
 - être capable d'argumenter pour soutenir des opinions;
 - faire preuve de responsabilité dans son travail.
- Sur le plan des compétences sociales:
 - faire preuve notamment de capacité à communiquer, d'esprit d'équipe et d'initiative, d'autonomie, de curiosité, de servibilité, de flexibilité.

Les candidates et candidats tiennent un journal de bord durant toute la durée du stage. Ils y consignent leurs observations, leurs objectifs, leurs découvertes dans l'institution, notamment le « chemin » du document. Ce journal est une aide précieuse au rapport de stage qui est à rédiger.

Journal de bord

En lien avec le travail de maturité spécialisée (TMsp), il est souhaitable qu'une rencontre ait lieu entre le répondant TMsp du gymnase, le répondant métier HES, le référent de l'institution de stage et la candidate ou candidat lors d'une visite coordonnée sur le lieu de stage. À cet effet, le répondant TMsp reçoit les coordonnées du répondant métier HES. Au terme du processus, c'est le répondant métier qui remplit la fonction d'expert lors de l'évaluation du TMsp.

Suivi du stage

La rencontre a lieu si possible au milieu du premier stage. Cette rencontre sert à clarifier les rôles de chacun, discuter du sujet du TMsp (bilan intermédiaire, support au rapport de stage), confirmer l'échéancier relatif à cet exercice, y compris la date retenue pour la défense orale.

La ou le stagiaire est évalué par la référente ou le référent de l'institution de stage selon un document d'évaluation, dont l'original dûment rempli et signé est remis à la DGEP au terme de chaque stage, mais au plus tard le 15 mai de l'année de formation, pour valider l'expérience professionnelle. Un exemplaire du formulaire d'évaluation est disponible au téléchargement sur le site www.vd.ch/gymnase (document PDF interactif), dans la rubrique consacrée aux maturités spécialisées.

Evaluation du stage

Informatique de gestion

La MSCI informatique de gestion est composée de vingt-quatre semaines d'enseignement pratique, à temps plein, temps de vacances non compris, sous la forme de cours à l'ETML, Lausanne.

Objectifs de la formation

L'enseignement annuel est de type modulaire. Les modules de cours dispensés durant la formation sont:

- Programmation;
- Bases de données;
- Technique système: systèmes de numération, composants d'un ordinateur, services serveurs et réseaux;
- Comptabilité et gestion.

Evaluation

Des projets d'application sont réalisés dans les différents domaines.

L'évaluation des prestations complémentaires de nature professionnelle est pratiquée en évaluation continue. Une moyenne finale supérieure ou égale à 4.0 valide la réussite du stage professionnel en école. Elle se calcule au dixième en reprenant les moyennes de chaque domaine sans pondération (en adéquation avec le règlement des notes ad hoc qui est de la responsabilité de l'ETML).

Ingénierie des médias

La MSCI Ingénierie des médias est composée de vingt-quatre semaines d'enseignement pratique en Ecole, à temps plein, temps de vacances non compris, sous la forme de cours à l'ERACOM, Lausanne, ainsi qu'à la HEIG-VD, Yverdon-les-Bains.

Si la majeure partie de la formation est dispensée à l'ERACOM, la HEIG-VD accueille les candidates et candidats durant trois semaines de cours blocs orientés sur une introduction au travail de maturité spécialisée (TMsp), la réalisation, la gestion et la diffusion de projets créatifs audiovisuels.

Les objectifs généraux de la formation sont:

Objectifs de la formation

- gérer des projets créatifs;
- développer des concepts de communication ;
- réaliser des mises en page print;
- réaliser des mises en page medias interactifs ;
- créer des images ;
- analyser, différencier et situer dans le temps les moyens de communication
- utiliser les bases des outils informatiques de production print et audiovisuel ;
- concevoir, planifier et réaliser une vidéo, en principe dans une langue étrangère (HEIG-VD) ;
- concevoir et réaliser une émission radio sous forme de podcast (projet « Radio MSCI », HEIG-VD) ;
- introduire le travail de maturité spécialisée (HEIG-VD).

L'évaluation des prestations complémentaires de nature professionnelle est pratiquée en évaluation continue (travaux à rendre). Chaque cours/module doit être validé par la candidate ou le candidat pour que les prestations complémentaires annuelles soient réputées réussies (en adéquation avec le règlement des notes ad hoc qui est de la responsabilité de l'ERACOM et de la HEIG-VD).

Evaluation

Tourisme

La MSCI Tourisme est composée de 24 semaines effectives de stage professionnel dans le domaine, à temps plein (40 heures hebdomadaires), temps de vacances non compris, entre fin septembre et début avril.

Le stage de 24 semaines peut être fractionné en deux stages de 12 semaines, en fonction des possibilités professionnelles rencontrées et pour permettre à la candidate ou au candidat d'expérimenter plusieurs dynamiques professionnelles.

Les stages sont effectués dans les offices de tourisme, les services de transports qui organisent des excursions touristiques, les organisations de séjours linguistiques, les entreprises organisatrices d'événements touristiques, les hôtels qui offrent dans leurs prestations des excursions et des manifestations, ou toute autre entreprise touristique en Suisse.

Des modules de connaissances professionnelles sont dispensés en février sous la forme de cours blocs par la HEG & Tourisme de Sierre, selon un calendrier communiqué aux candidates et candidats au début de leur stage, dans le domaine visé.

Selon les besoins du marché et l'actualité, le contenu des modules est susceptible de varier mais les contenus susceptibles d'être abordés sont les suivants, par exemple:

- formations professionnelles et métiers du tourisme;
- vocabulaire professionnel spécifique au domaine touristique;
- web 2 tourisme;
- ressources humaines tourisme;
- finances tourisme;
- comptabilité tourisme;
- élaboration financière d'un projet touristique;
- droit touristique;
- association internationale du transport aérien.

Objectifs de stage

Les objectifs généraux de stage sont:

- Dans le domaine du tourisme:
 - découvrir les spécificités propres au monde du tourisme par le travail et la pratique (horaires particuliers, stress, haute saison, ...).
- Sur le plan des compétences personnelles:
 - développer un esprit créatif;

- inventer des solutions à toutes sortes de problèmes pratiques et quotidiens;
- mettre en pratique les connaissances scolaires;
- être au service de la clientèle.
- Sur le plan des compétences sociales:
 - développer sa capacité d'adaptation aux différents temps de travail et aux problèmes inhérents à l'organisation touristique;
 - faire preuve de flexibilité;
 - soigner le contact humain;
 - développer son sens de la communication.

Les candidates et candidats tiennent un journal de bord durant toute la durée du stage. Elles ou ils y consignent leurs observations, leurs objectifs, leurs découvertes et leurs idées pour d'éventuels projets. Ce journal de bord constitue une aide précieuse pour la rédaction du rapport de stage qui constitue une partie du travail de maturité spécialisée.

Journal de bord

Un référent de l'institution de stage encadre les candidates et candidats dans les différentes tâches confiées durant le stage. Un répondant métier HES s'assure du bon déroulement du stage par une visite sur le(s) lieu(x) du stage. Au terme du processus, c'est lui qui remplit la fonction d'expert métier lors de l'évaluation du travail de maturité spécialisée (TMsp).

Suivi du stage

En lien avec le TMsp, il est souhaitable qu'une rencontre ait lieu entre le répondant TMsp, le répondant métier et la ou le candidat-e lors d'une visite coordonnée sur le lieu de stage. Elle sert à clarifier les rôles de chacun, cerner le sujet du TMsp, définir l'échéancier relatif à cet exercice, y compris la date retenue pour la défense orale. À cet effet, le répondant TMsp reçoit les coordonnées du répondant métier HES.

La ou le stagiaire est évalué par le référent de l'institution de stage selon le document, dont l'original est remis à la DGEP au terme de chaque stage, mais au plus tard le 15 mai de l'année de formation, pour validation de l'ex-périence professionnelle. Un exemplaire du formulaire d'évaluation est disponible au téléchargement sur le site www.vd.ch/gymnase (document PDF interactif), dans la rubrique consacrée aux maturités spécialisées.

Evaluation du stage

En cas d'absence prolongée pour des motifs reconnus valables, un rattrapage sous forme de prolongation du stage peut avoir lieu, avec l'accord de l'employeur responsable du stage et de la DGEP, qui avertit la direction du gymnase auquel est rattaché la candidate ou le candidat.

Rattrapage

Travail de maturité spécialisée

Les candidates et candidats doivent pouvoir attester, au terme de leur formation, de la réussite au travail de maturité spécialisée (TMsp).

Le TMsp est un travail préparé de façon personnelle, s'appuyant sur l'expérience faite dans le domaine préprofessionnel dans lequel se déroule l'année de formation. Le résultat de la réflexion et de recherches menées au cours de la période de préparation se traduit par un texte de dix à quinze pages, sans les annexes. Une défense orale est l'occasion de démontrer la maîtrise du sujet. Axé essentiellement sur l'expérience acquise au cours du stage professionnel du cursus (information documentaire et tourisme) ou sur la formation de nature professionnelle (informatique de gestion et ingénierie des médias), le TMsp permet aux candidates et candidats de démontrer leurs compétences à :

- analyser et évaluer des situations professionnelles;
- formuler une thématique en s'appuyant sur l'expérience pratique;
- établir des liens entre des connaissances théoriques acquises et des situations ou modes d'intervention observés sur le terrain;
- chercher de la documentation, évaluer, exploiter et structurer de l'information;
- identifier des pistes de réflexion;
- porter un regard critique tant sur le sujet choisi que sur ses propres connaissances;
- choisir et appliquer une méthodologie pertinente;
- présenter son processus d'apprentissage, le contenu, ainsi que les résultats de sa démarche de manière structurée et avec clarté, par écrit et oralement;
- s'investir dans son travail avec régularité et autonomie;
- tenir compte des aspects formels dans sa présentation.

Les modalités et le contenu du TMsp sont définis en fonction de la filière de formation choisie.

Dans le processus d'élaboration du travail de maturité spécialisée, la candidate ou le candidat est encadré par un référent de l'ECG et par un expert de la Haute Ecole spécialisée ou/et de la pratique du domaine concerné :

- la répondante ou le répondant TMsp, maîtresse ou maître au gymnase, accompagne la candidate ou le candidat dans toute la phase de définition du thème du travail, dans les différentes étapes de sa rédaction, ainsi que dans la mise en forme de la présentation finale. C'est lui qui reçoit la candidate ou le candidat pour la ou le conseiller dans la méthodologie, pour la ou le guider dans la meilleure façon d'exploiter ses expériences sur le terrain, pour stimuler sa réflexion et cadrer sa rédaction. C'est donc à lui que revient l'essentiel du temps à consacrer pour le suivi du travail et

Encadrement du TMsp

l'accompagnement. La répondante ou le répondant TMsp est le référent principal.

- La répondante ou le répondant « métier » est un-e expert-e de la Haute Ecole spécialisée ou/et de la pratique du domaine concerné. Son intervention est essentiellement liée soit à l'accompagnement au cours du stage (information documentaire et tourisme), soit à la pratique professionnelle acquise durant la formation (informatique de gestion et ingénierie des médias). Elle ou il pourra conseiller la candidate ou le candidat durant la phase de définition du sujet et répondra aux questions d'ordre technique et professionnel. La répondante ou le répondant métier n'intervient pas dans une prise en charge plus avancée du travail de rédaction.

Au terme du processus, la répondante ou le répondant métier remplit la fonction d'expert-e lors de l'évaluation du travail de maturité spécialisée (TMsp). Il assiste à la défense orale.

Le calendrier de détail et les modalités pratiques du suivi et de l'évaluation du TMsp sont fixés par le gymnase, en coordination avec le répondant métier, expert de la Haute Ecole spécialisée ou/et de la pratique du domaine concerné. Pour toutes les filières de formation, la date de la défense orale ne devrait pas dépasser la fin du mois d'avril.

Pour les filières dont le TMsp intègre la rédaction d'un rapport de stage (information documentaire et tourisme), se référer à la rubrique suivi du stage des formations concernées.

Evaluation du TMsp

Pour que le TMsp soit validé, la candidate ou le candidat doit avoir obtenu au moins la note 4.0.

La répondante ou le répondant TMsp fonctionne comme examinateur pour l'évaluation de la version écrite du TMsp et lors de la défense orale ; au répondant métier revient la responsabilité de l'expert.

L'évaluation du TMsp s'effectue selon les modalités suivantes :

- le document écrit est évalué par le maître répondant TMsp et le répondant métier. Il donne lieu à une note ;
- la défense a lieu en présence des deux répondants qui attribuent une note ;

- la note finale du TMsp est la moyenne des deux notes, exprimées au demi-point et affectées du même coefficient.

Modalités et contenu du TMsp par filière

Information documentaire

Le TMsp est un document écrit qui se compose de deux parties :

- un rapport de stage (environ 50% du TMsp) et
- une note de synthèse qui inclut un résumé d'article (environ 50% du TMsp).
- L'élève consacre un jour par semaine, pendant l'année, le vendredi, à ces différentes étapes du TMsp (corpus de textes, bibliographie, rapport de stage, résumé d'articles, note de synthèse).

Les candidates et candidats décrivent et analysent les différents aspects de leur stage :

- elles ou ils observent l'institution, situent le service d'information documentaire (SID) dans son contexte et décrivent sa spécificité ;
- elles ou ils commentent leur expérience de stagiaire en :
 - exposant les différentes tâches accomplies et les démarches de travail en usage dans le SID ;
 - expliquant leur rôle de stagiaire dans le SID ;
 - décrivant les responsabilités qui leur ont été confiées ;
 - évoquant les difficultés rencontrées durant le stage, ainsi que les moyens mis en œuvre pour les résoudre ;
 - décrivant les points forts et faibles du stage.

Lorsqu'il y a plusieurs lieux de stage, les candidates et candidats décrivent les différentes institutions, les tâches et les démarches propres à chacune d'elles. L'analyse du rôle du stagiaire, des responsabilités, des difficultés, des solutions, des points forts et faibles est transversale. Il est alors recommandé de comparer les deux lieux de stage.

Les candidates et candidats structurent leur rapport de stage en synthétisant les parties descriptives et en développant les parties analytiques. Ils ou elles trient les éléments observés et récoltés lors du stage, transcrits dans le journal de bord, pour n'en garder que l'essentiel dans le rapport.

La note de synthèse représente un exercice professionnel dont la maîtrise est indispensable aux candidates et candidats qui envisagent une formation dans l'information documentaire. En début d'année, la HEG-GE propose une liste de thématiques du domaine professionnel,

Rapport de stage

Note de synthèse

dont l’élargissement est envisageable sur proposition. Chaque candidat-e en choisit ou en propose une. Il ou elle constitue d’abord un corpus de huit textes sur le thème choisi et établit une bibliographie. Il ou elle rédige ensuite un résumé d’un des articles du corpus, selon les consignes données en cours. En lien avec la thématique, il ou elle doit en présenter la pluralité des points de vue de manière synthétique et en démontrer les nuances.

Encadrement

Pendant tout le déroulement du TMsp, la candidat ou le candidat bénéficie des conseils de l’expert HEG. Différents séminaires d’une demi-journée et des cours complètent l’accompagnement théorique et pratique du TMsp :

- une initiation à la recherche documentaire de deux heures environ est présentée aux élèves par un professionnel de l’information documentaire de la HEG. La mise en pratique de la recherche documentaire est encadrée ensuite par le référent de stage. Elle doit permettre à l’élève de constituer son corpus de textes pour la note de synthèse ;
- la méthodologie de la note de synthèse et la technique du résumé sont dispensées sous la forme d’un cours d’une dizaine d’heures.

Les aspects méthodologiques du rapport de stage, les techniques de présentation orale du TMsp, ainsi que l’élaboration de supports visuels sont placés sous la supervision du maître répondant TMsp.

Informatique de gestion

Le TMsp est un document écrit qui présente un travail de recherche et une réflexion personnelle autour d'une thématique ou d'un produit lié au domaine de l'informatique de gestion.

Le TMsp doit permettre de démontrer les aptitudes des candidates et candidats:

- d'une part à chercher, à exploiter et à structurer l'information autour d'un sujet inscrit dans le domaine professionnel dans lequel se déroule l'année de formation;
- d'autre part à développer une réflexion personnelle sur un sujet de recherche défini d'un commun accord avec le répondant TMsp et en collaboration avec le répondant métier de l'ETML .

Pendant tout le déroulement du TMsp, la candidate ou le candidat bénéficie des conseils du répondant métier de l'ETML. L'expertise est assurée conjointement par le répondant métier de l'ETML et le référent de domaine de la HEG-GE.

Encadrement

Les aspects méthodologiques du TMsp, les techniques de présentation orale du TMsp, ainsi que l'élaboration de supports visuels sont placés sous la supervision du maître répondant TMsp.

Ingénierie des médias

Le TMsp est un document écrit qui présente un travail de recherche et une réflexion personnelle autour d'une thématique liée au domaine de l'ingénierie des médias. Il s'inscrit dans un projet pratique qui consiste à élaborer ou analyser un produit média (flyer, affiche, présentation, page web, etc.). Le TMsp doit ainsi permettre de démontrer les aptitudes des candidates et candidats:

- d'une part à chercher, à exploiter et à structurer l'information autour d'un sujet inscrit dans le domaine préprofessionnel dans lequel se déroule l'année de formation;
- d'autre part à développer une réflexion personnelle sur un sujet de recherche, soit un produit média, défini d'un commun accord avec le répondant TMsp et en collaboration avec le répondant métier de la HEIG-VD.

Encadrement

Pendant tout le déroulement du TMsp, la candidate ou le candidat bénéficie des conseils du répondant métier de la HEIG-VD.

Les aspects méthodologiques du TMsp, les techniques de présentation orale du TMsp, ainsi que l'élaboration de supports visuels sont placés sous la supervision du maître répondant TMsp.

Tourisme

Le TMsp est un document écrit qui rend compte de la capacité de réflexion et d'innovation de la candidate ou du candidat dans le domaine du tourisme. Le TMsp débute par un rapport de stage qui porte sur les vingt semaines effectives effectuées dans le domaine (environ 50% du TMsp). Ensuite, l'élève développe, au choix (environ 50% du TMsp):

- une idée créatrice ou un projet novateur en relation avec l'entreprise du stage. Le projet peut aussi se développer détaché du lieu de stage, mais doit être en rapport avec le domaine du tourisme. Cela peut aussi être une proposition d'amélioration du fonctionnement d'un événement touristique observé dans le cadre du stage;
- une recherche théorique argumentée sur un sujet dans le domaine du tourisme, par exemple une réflexion sur l'avenir du tourisme ou le *incoming/outgoing*.

Le rapport de stage permet d'élaborer la synthèse de l'expérience professionnelle. À cette fin, les candidates et candidats décrivent et analysent les différents aspects de leur stage:

- ils situent l'institution ou l'entreprise dans son contexte local et décrivent sa spécificité;
- ils commentent leur expérience de stagiaire en:
 - exposant les différentes tâches accomplies et les démarches de travail en usage dans l'institution ou l'entreprise;
 - expliquant leur rôle de stagiaire dans l'institution ou l'entreprise;
 - décrivant les responsabilités qui leur ont été confiées;
 - évoquant les difficultés rencontrées durant le stage, ainsi que les moyens mis en œuvre pour les résoudre;
 - décrivant les points forts et faibles du stage.

Lorsqu'il y a plusieurs lieux de stage, les élèves décrivent les deux entreprises, les tâches et les démarches propres à chacune d'elles. L'analyse du rôle du stagiaire, des responsabilités, des difficultés, des solutions, des points forts et faibles est transversale. Il est alors recommandé de comparer les deux lieux de stage.

Les candidates et candidats structurent leur rapport de stage en synthétisant les parties descriptives et en développant

Rapport de stage

Projet novateur ou recherche théorique

les parties analytiques. Ils trient les éléments observés et récoltés lors du stage, transcrits dans le journal de bord, pour n'en garder que l'essentiel dans le rapport.

Lorsque l'élève choisit le projet novateur, elle ou il élabore les différents aspects d'une réalisation virtuelle aboutie, de sa conception jusqu'à sa formalisation et sa communication sous forme de supports visuels, multimédias divers. Le projet est présenté sous forme d'un dossier et le support visuel ou multimédia réalisé y est joint. Le dossier comprend les éléments suivants :

- un historique et la recherche des idées ;
- une description complète du projet : l'idée, la source, le but, le plan d'élaboration, le fonctionnement, le contexte idéal ;
- un budget de mise en œuvre et de fonctionnement ;
- une argumentation sur la conception du projet ;
- une argumentation sur les choix esthétiques de présentation ;
- les documents préparatifs de repérage (esquisses, plans, photos, vidéo) ;
- les références bibliographiques et médiatiques ;
- un questionnement critique.

Lorsque l'élève choisit la recherche théorique, elle ou il développe les rubriques suivantes :

- exposé des arguments pour et contre la thèse avancée ;
- analyse et commentaire des arguments, comparaison éventuelle avec une autre thèse ;
- positionnement personnel argumenté ;
- références et sources bibliographiques citées et consultées.

Encadrement, cours et séminaires

Pendant tout le déroulement du TMsp, l'élève bénéficie des conseils de l'expert-e HEG.

Différents cours blocs complètent l'accompagnement théorique et pratique du TMsp, dont un cours sur le vocabulaire spécifique au domaine du tourisme qui sera assuré par un-e expert-e de la HEG.

Les aspects méthodologiques du rapport de stage, les techniques de présentation orale du TMsp, ainsi que l'élaboration de supports visuels sont placés sous la supervision de la répondante ou du répondant TMsp.

Conditions de réussite de la MS communication et information

Pour obtenir le certificat de maturité spécialisée domaine communication et information, l'élève doit, durant sa formation :

- obtenir au moins la note 4.0 dans l'évaluation du travail de maturité spécialisée (TMsp);
- donner satisfaction à toutes les prestations complémentaires requises en MSCI, soit:
 - obtenir deux certificats de langues de niveau B2;
 - accomplir deux séjours linguistiques, dont l'un au moins doit être réalisé avant le début des études;
 - réussir la partie professionnelle de la formation, les modalités dépendant de la filière choisie.

En résumé, pour réussir la MSCI, les candidat-e-s doivent avoir fait valider les éléments suivants avant la fin de l'année scolaire, les situations de rattrapage étant réservées.

Validation

Prestations complémentaires

linguistiques

- | | |
|------------------------------|---------|
| • Deux attestations B2 | Gymnase |
| • Deux séjours linguistiques | Gymnase |

Prestations complémentaires

professionnelles

- | | |
|--|---|
| • Partie professionnelle de la formation | HES et écoles professionnelles |
| • Stages professionnels (Information documentaire et tourisme) | DGEP et institution/entreprise de stage |

TMsp

Gymnase (expertise HES)

Redoublement

En cas d'échec, une seconde tentative de satisfaire aux conditions d'obtention de la MSCI peut être entreprise moyennant un redoublement l'année scolaire suivante, sans interruption. En cas de redoublement, les prestations réussies restent acquises. Si le travail de maturité spécialisée n'obtient pas une note suffisante, il doit être refait. Cas échéant, pour la MSCI-ID et la MSCI-T, un stage de 14 respectivement 12 semaines doit à nouveau être réalisé.

Année additionnelle de formation dans le domaine visé

La MSCI fait suite au certificat d'Ecole de culture générale obtenu dans le domaine professionnel communication et information.

Les candidates et candidats au bénéfice d'un certificat d'Ecole de culture générale obtenu dans un autre domaine professionnel et qui souhaitent obtenir la MSCI doivent acquérir toute compétence faisant défaut parmi celles qui sont exigées pour le nouveau domaine professionnel. L'acquisition de ces compétences se fait dans le cadre d'une année additionnelle de formation donnée au GyPAD (Gymnase pour adultes).

Les élèves qui détiennent le certificat d'Ecole de culture générale dans le domaine communication et information sont dispensés de cet enseignement annuel additionnel.

Le programme des cours dispensés par le GyPAD correspond à la 3^e année d'ECGA (Ecole de culture générale pour adultes). Cette 3^e année d'enseignement est dévolue uniquement aux disciplines professionnelles du domaine visé. Les enseignements se donnent en fin de journée et en soirée.

Pour tout renseignement:
<https://gypad.ch>

Cadre légal et réglementaire

*Loi sur l'enseignement secondaire supérieur (LESS),
17.09.1985*

Règlement des gymnases (RGY), 6.7.2022

*Règlement de l'École de culture générale (RECG),
6.7.2022*

*Règlement relatif aux formations gymnasiales pour
adultes (RGyPAd), 6.7.2022*

Dispositions d'application du 18.8.2025

*Loi sur les Hautes Ecoles vaudoises de type HES
(LHEV), 11.06.2013*

Règlement d'application de la LHEV (RLHEV), 15.01.2014



Maturité spécialisée communication et information

Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire (DGEP)
Rue St-Martin 24
CH-1014 Lausanne

www.vd.ch/gymnase



Gymnase/Plan d'études